

# Accusé de réception Contrôle de légalité

Structure Communauté d'agglomération Troyes Champagne Métropole (Siret : 20006925000013)  
Service Pôle Sécurité Juridique  
Imprimé par ANNE LE CORRE (GC10006-167)  
Date d'impression 29/11/2021 15:10:21

Nature Délibérations  
Matière Institutions et vie politique | Fonctionnement des assemblées | autres  
Référence de l'acte **06**  
Designation Acquisition de terrains dans l'extension du Parc du Grand Troyes  
Date de décision 26/11/2021

## Transmission au contrôle de légalité

Déposé le 29/11/2021 - 14:30:38 par ANNE LE CORRE (GC10006-167)

Emis le 29/11/2021 - 14:32:03

**Accepté par la (Sous-)Préfecture**

Réception à la (Sous-)Préfecture le 29/11/2021 - 14:35:04

Référence technique de l'AR : 010-200069250-20211126-06-DE

Acte principal 06-Acquisitiondeterrainsdansl'extensionduPGT.pdf, 214 Ko, 3 page(s)  
Annexes 06A-planBODIE.pdf, 690 Ko, 1 page(s)  
06B-AvisFceDomaineExtensionParcDUGT.pdf, 153 Ko, 4 page(s)

## Aperçu de l'acte principal

**TROYES CHAMPAGNE**  
MÉTROPOLITAINE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 24 NOVEMBRE 2021

Numéro	06
Objet	Acquisition de terrains dans l'extension du Parc du Grand Troyes
Responsable	Thierry BIASCO

Date de convocation et d'ouverture : 19 novembre 2021  
La séance est ouverte par Monsieur François BÉGIN, Président, est ouverte à 13h00.

Nombre de membres :

- Présents : 12
- Excusés : 21
- Absents : 21

Débat préalable : SANDRI FRANCIS, BIASCO Thierry, BLASION Christian, CHAMPAGNE Bernard, CHOMAT Christian, COHEN Anne, DEVEREUX Olivier, DUBREUIL Olivier, GAGNEUX Antoine, GARNIER David, JARDON Olivier, LEBLANC Philippe, LOUÏL Raphaëlle, MARTEL Frédéric, MERTENS Olivier, MULLER Nicolas, NANCY Gilles, PÉRISSON Nicolas, RICHARD Jean-François, ROBERT Bernard, VASSE Jean-Michel.

Secrétaire : ABEL Jean-François, BAGATIN Marlène, CHEVALER Bertrand, FAHRE Bruno, GARTELL Bruno, GONCALVES José, HERDAS Jean-Luc, LEBLANC Catherine, OUDART Karim, RAOULY Jocely, SIBERTAN Marc.

Nombre de voix	Non-participation	Fait	Adopté à l'unanimité	Adopté
21		21		

Le rapport est approuvé à l'unanimité des collèges présents.

Pôle Sécurité Juridique

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 24 NOVEMBRE 2021

**06**

ACQUISITION DE TERRAINS DANS L'EXTENSION DU PARC DU GRAND TROYES

Annexes :

- Plan (annexe 1)
- Avis Fce Domaine Extension Parc DUGT

Objet :

En application de la compétence en matière économique, Troyes Champagne Métropole poursuit l'aménagement de ses zones d'activités dont celle du Parc du Grand Troyes à Sables-Sainte. Au vu du caractère constructif dont fait état son plan d'occupation cochant par les antérieurs, Troyes Champagne Métropole envisage d'étendre la zone d'activités plus à l'est du parc actuel, à l'emplacement du projet, représentant une surface d'environ 64 hectares, est rattachée par la commune de Sables-Sainte comme étant une zone d'habitation future destinée aux activités économiques.

Dans cette perspective, Troyes Champagne Métropole n'est rattachée des parcelles des parcelles en nature de terre agricole situées dans la périmètre du projet afin de faire des offres d'offre.

Monsieur SCHEFFER, Président de la Métropole, a présenté des parcelles cadastrées ZN 26, d'une contenance de 490 770 79cd et AM 155 d'une contenance de 570 80cd et occupées une offre de 2 à 6 m<sup>2</sup> par des terrains occupés par des exploitants agricoles.

L'avis de France Domaine rendu en mai 2021 pour ces biens libres de toute location propose une revalorisation à 5,50 €/m<sup>2</sup>.

Troyes Champagne Métropole deviendrait bailleur des exploitants en place.

Dans le cadre de cette acquisition de biens classés à de la réserve foncière, dans l'attente de la décision d'un aménagement, Troyes Champagne Métropole sollicite le bénéfice d'une subvention auprès du Département de l'Aube à hauteur de 50 % du prix de l'acquisition foncière et des frais annexes.

Troyes Champagne Métropole est par ailleurs bénéficiaire d'une promesse de vente pour l'acquisition de la parcelle cadastrée ZN n° 21 sur l'extension du Parc du Grand Troyes par les conseils d'administration en vertu d'une délibération n° 02 du Bureau du 8 avril 2021 modifiant un plan de 88 882,44. Troyes Champagne Métropole sollicite dans les mêmes conditions l'octroi d'une subvention auprès du Département de l'Aube.

Délibération :

Au vu de ces informations, il vous est proposé :

- D'APPROUVER l'acquisition des parcelles cadastrées section ZN n° 39 et AM n° 155 situées à Sables-Sainte auprès de Mme BODIE née RINCENT Geneviève moyennant un prix de 207 885 euros ;
- DE PRENDRE ACTE de la situation locale ;
- D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer l'acte relatif à la vente aux Messieurs SCHEFFER, vendeurs, ou toute personne physique ou morale habilitée signifier de son nom ou pour son compte ainsi que tout document se rapportant à cette opération.